

mais il n'en est pas ainsi de la population agricole, dont les occupations sont au grand air et dont la pipe constitue le seul luxe qu'elle se permette.

L'honorable ministre nous dit que cette taxe est indispensable. Je lui demanderai combien cette taxe produit. Si elle était diminuée, le revenu en souffrirait-il beaucoup? Cette taxe est insignifiante, et ne rapporte que quelques centaines de piastres, tout en mettant un obstacle au développement d'une industrie qui autrement prendrait des proportions considérables.

Je laisserai volontiers à la province de Québec le dernier mot sur cette question. Elle la comprend parfaitement, et elle verra que les raisons données par l'honorable ministre de la Justice ne sauraient tenir devant celles qui ont été données à l'appui de la motion de mon honorable ami le député de Beauce.

DISCOURS DE M. DESJARDINS.

M. DESJARDINS.—J'ai été désappointé par le discours de l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur. Sachant que dans la province de Québec, il existe de grands politiques, alliés aux honorables messieurs de la droite de cette Chambre, qui prétendent avoir découvert un moyen d'administrer les affaires publiques sans taxes, simplement au moyen d'économie et de retranchement, dans les dépenses, j'étais porté à croire que le gouvernement leur aurait emprunté le secret d'un système si commode et aurait profité de l'occasion que leur offrait mon honorable ami le représentant du comté de Beauce, pour l'appliquer à la politique fédérale.

Suivant l'honorable ministre de la Justice, l'abolition de la taxe sur le tabac canadien n'est pas en elle-même une question très-importante comme question fiscale. C'est parfaitement vrai. Je lis dans le rapport du ministre du Revenu de l'Intérieur : "La quantité de feuille canadienne sortie de l'entrepôt pour la consommation, comme telle, a atteint son maximum en 1873-74, où elle s'est élevée à 113,787 lbs. Depuis lors, elle a constamment diminué chaque année, jusqu'à l'année dernière, où elle ne s'est élevée qu'à la quantité nominale de 8,630 lbs."

Ainsi, grâce à l'augmentation des droits sur le tabac, qui a été faite en 1873-74 par le gouvernement actuel, l'industrie de la culture du tabac se trouve avoir souffert comme les autres industries par la politique du gouvernement. Cette politique a tué cette industrie; et en dépit de ce résultat l'administration persiste, sous le prétexte que le gouvernement ne peut se passer du revenu qu'il retire de l'impôt sur